

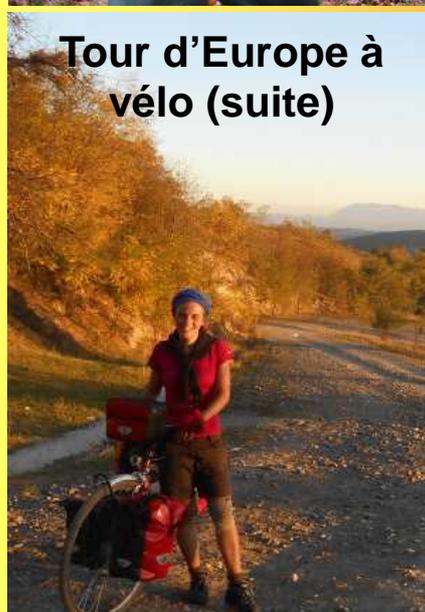
LA GAZETTE DE FAYS

Numéro 25 - Avril 2013

Journal publié par la Commune de Fays .

Site internet : <http://www.fays.mairie.com>

Comité de rédaction : Marie-France CLAUDON, Isabelle HARTHONG, Dominique LITAIZE, Yves BASTIEN, Alain LITAIZE.



SOMMAIRE

2 - Edito. Le billet du Maire

3-5 - Infos municipales

6-7 - Martelage en forêt de Fays

7-9 - Tour d'Europe à vélo (suite)

10 - La voie verte de la Vologne

11-12 - Activités associatives

EDITO

On ne nous dit pas tout !

La presse nous a rebattu les oreilles avec cette histoire de viande de cheval cachée dans des lasagnes. Et puis, comme d'habitude elle a eu tendance à passer à autre chose sans se donner la peine de publier une véritable analyse. Bizarre quand même cet intermédiaire hollandais, déjà condamné pour fraudes, toujours en «action», toujours en train de faire du fric. Résultat ? Des sociétés (peut être un peu complices, il est vrai) en grande difficulté, des salariés au bord du chômage. Ah, consommateurs, si vous saviez ce que des industriels indécents mettent sur le marché et vous proposent vous ne mangeriez plus rien. Pourtant, il paraît que l'Etat organise des contrôles. Ah bon ! Qu'est-ce que ça serait s'il n'y en avait pas. Echapperait-on au pire ? Il est possible qu'une publication, qu'un journaliste un peu plus curieux que les autres, ait publié une enquête sérieuse sur le sujet et que cela

m'ait échappé. Si cela existe j'aimerais bien, comme la plupart d'entre vous, je suppose, la lire. Ce serait sûrement très instructif. Mais il est connu que la chose la plus vieille au monde c'est le journal de la veille.

Il y a peu de temps une musicienne exceptionnelle est décédée. Je veux parler de Marie-Claire Alain, grande organiste devant l'éternel. Oui, d'accord, certains vont dire que je suis marqué familialement. Ce n'est pas faux. On peut aussi ajouter «amicalement» car j'avais la chance de bien la connaître et de l'apprécier depuis l'époque où elle prenait ses leçons à la maison avec mon père. Ce qui me désole c'est le silence assourdissant que ces mêmes médias ont observé dans cette triste circonstance. Si on compare avec le bruit tonitruant que la disparition de pseudo artistes –auxquels je ne veux aucun mal, par ailleurs- suscite trop sou-

vent. On a la presse (écrite, radio, télévisuelle) que l'on mérite et les choix éditoriaux qu'elle fait correspondent, hélas, au mauvais goût majoritaire que nous pratiquons. Il n'y a qu'à voir les programmes que nous proposent les différentes chaînes de télévision, le langage vulgaire, irrespectueux, démagogique qu'elles pratiquent. En quel honneur la chaîne la plus regardée (paraît-il) n'appelle plus ses émissions que par des termes anglais, qu'elle ne traduit même plus les titres des feuilletons américains qu'elle achète à bon compte aux Etats-Unis, que même son site sur la toile est en jargon bâtarde ? Le respect de notre langue, le respect des vraies valeurs sont des idées ringardes, j'en ai bien peur, tant pis, ce sont les miennes : d'année en année, je ne rajeunis pas et, contrairement au bon vin, je crains fort de ne pas m'améliorer.

A.L.

Billet du Maire

L'hiver qui vient de passer marquera sans doute les esprits par sa rigueur et sa longueur, d'autant que l'automne qui l'a précédé ne fut pas particulièrement généreux en soleil. Mais voilà, il faut compter avec les intempéries et leurs contraintes qui nous rappellent que notre société technologiquement avancée peut être en état de soumission face aux forces de la nature qu'elle ne peut contenir. Fays, comme tous les villages vosgiens, a subi les affres d'enneigement répétés, aggravés par des périodes glacées qui n'ont pas facilitées la circulation automobile. Vous avez pu constater que le déneigement réalisé par l'entreprise TACCA a été à la hauteur des nécessités même si parfois l'insatisfaction de certains s'est fait entendre. A ce propos j'ai entendu plusieurs Faysiens se plaindre de l'absence de ramassage des ordures certains lundis enneigés. Il y a eu effectivement trois lundis concernés dont deux consécutifs. Le SICOVAD, interrogé par mes soins, m'a indiqué que l'état général des routes du circuit de ramassage, ces jours là, n'avait pas permis au camion-benne de circuler sans risque et qu'en conséquence toute la collecte des ordures ménagères avait été annulée. Je comprends le

ressentiment de certains d'entre vous mais il faut aussi admettre que les intempéries génèrent parfois des contraintes incontournables. A l'heure où j'écris ces lignes, le printemps calendaire est tout proche mais de la fenêtre de mon bureau je vois la neige qui mène une nouvelle offensive. Puisse cette dernière n'être que son dernier combat avant l'arrivée d'un printemps digne de ce nom.

Ce printemps qui va arriver verra s'exécuter au niveau communal un certain nombre d'aménagements paysagers et naturels. Le talus du Tinturon sera rénové, les entrées du village seront plus soignées. Dans le cadre du concours des Villages fleuris nous avons reçu un prix d'une valeur de 300 euros qui nous a permis d'acheter de nombreux végétaux décoratifs que nous planterons bientôt. D'autre part, je compte sur les Faysiens pour participer à l'embellissement du village en fleurissant leur maison.

Par ailleurs, nous avons commencé à équiper le site forestier des *Mauvais-Blés*. Des nichoirs ont été posés pour favoriser la nidification des oiseaux les plus familiers. Chacun d'entre vous pourra observer leurs envols à l'occasion

d'une balade sur le sentier des Grès qui emprunte une partie du sentier du patrimoine décrit dans le numéro 23 de la Gazette. Cette balade vous mènera au-dessus de la table rocheuse qui domine le village et qui vous permettra, lors de la descente, de découvrir un beau point de vue sur les proches vallées et les crêtes vosgiennes. Ce site vient d'être mis en valeur par une coupe récente d'arbres feuillus à laquelle certains affouagistes ont participé.

Pour terminer mon propos, je voudrais évoquer les grands travaux prévus en 2013. Ils concernent la réfection généralisée de la toiture de la Mairie. A cette occasion il est envisagé de mettre en place en même temps des panneaux photovoltaïques sur une surface significative du pan de la toiture exposé au sud-est. Des subventions vont être demandées aux financeurs potentiels avant de lancer les appels d'offres. Nous espérons une heureuse conclusion à ces dossiers en soulignant l'intérêt pour la commune de voir se réaliser le deuxième projet qui s'inscrit effectivement bien dans une démarche de développement durable à laquelle la Commune souscrit.

Yves BASTIEN



Informations municipales

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Le dimanche 6 janvier, le maire de Fays, Yves Bastien et son Conseil municipal avait donné rendez-vous aux Faysiens pour la traditionnelle cérémonie de vœux à laquelle s'était jointe Paola Amm, suppléante du conseiller général Christian Tarantola excusé. André Claudel, président de la Communauté de Communes de la Vallée de la Vologne s'était également excusé.

Le maire brossa un tableau de l'année écoulée au cours de laquelle la Commune a mis l'accent sur les aménagements paysagers en organisant un concours des Maisons fleuries qui a récompensé dix habitants, et en participant au concours des villages fleuris sous l'égide du Département et pour lequel Fays a obtenu une médaille de bronze. Un sentier pédestre, dit du *Patrimoine*, long de 11 km a été réalisé avec la participation active du Club Vosgien qui s'est chargé du balisage, et avec la prise en charge administrative et financière de la Communauté de Communes de la Vallée de la Vologne. En novembre une partie du vallon du Cul d'Onstot, située en bordure du chemin menant aux sources du même nom a été dégagée par une coupe d'épicéas masquant la vue sur les vallées de la Vologne et du Neuné.

Au niveau des perspectives pour l'année 2013, les travaux de réouverture des lisières seront menés à bien au profit des terres agricoles, ainsi que la construction du local technique commencé en 2012. Un début de l'aménagement de l'Espace d'initiation à l'environnement sera réalisé avec la pose de nichoirs et la

plantation de différentes essences forestières. Christian Sachot, ancien conseiller municipal, est embauché dans le cadre d'un contrat d'emploi aidé, en qualité d'agent d'entretien. Son travail sera orienté vers les espaces verts, les routes et la forêt. A la suite de l'exposé du Maire l'assemblée s'est réunie autour



du verre de l'amitié. Au cours des échanges qui ont suivi, le conseiller général Christian Tarantola, est venu rejoindre les convives auxquels il a présenté ses meilleurs vœux pour l'année nouvelle.

Décès

Gilles MOULIN nous a quittés

Vendredi 1^{er} février à 11h30, Gilles MOULIN a été victime d'un grave accident de bûcheronnage sur la commune de Docelles. Hospitalisé à Nancy, Gilles s'est éteint le dimanche 10 février laissant sa famille et ses nombreux amis dans le plus grand désarroi. Né le 2 juillet 1960 à Laveline-du-Houx, Gilles s'est orienté vers le mé-

tier de bûcheron et travaillait dans l'entreprise d'exploitation forestière Martin de Gérardmer. Honorablement connu dans notre village, il était d'une grande serviabilité en répondant toujours présent aux diverses sollicitations. Chasseur, il était attentif au monde de la forêt qu'il, de par son métier, avait appris à aimer et à respecter. Il était aussi membre de l'Amicale de Fays à laquelle il rendait de précieux services. La commune lui doit l'ours emblématique en bois qui orne l'entrée

sud du village.

A Noëlle, son épouse et à toute sa famille, nous adressons l'expression de nos condoléances attristées.

Naissance

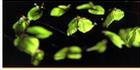
Un petit Yannis est né le 26 février dernier à Epinal. Il fait le bonheur de ses parents, Stéphanie RENAUD et Cyril ROLAND, demeurant au 509 rue des Mauvais Blés. Nos félicitations aux heureux parents et bienvenue à cette jeune pousse

Reboisement des parcelles MARIN

La commune de Fays a acheté en octobre 2012 deux parcelles de la succession Marin d'une surface de 2,84 hectares, jouxtant les parcelles 3 et 15 de la forêt communale, non loin de la Haute Verrière. Ces parcelles vont être prochainement reboisées par Olivier Poirot et Christian Sachot aidés d'élus communaux. Ainsi, 1 160 plants seront introduits dont 500 douglas, 500 mélèzes d'Europe et 160 érables sycomores. Ce mélange répondra d'abord à un objectif de production. Il participera également à l'embellissement du paysage, ces trois essences apportant une note diversement colorée au gré des saisons.

Pour mémoire il convient de signaler que ces parcelles, qui renfermaient précédemment une plantation de douglas âgée de 40 ans, ont été coupées à blanc avant leur vente. L'exploitation a été mécanisée comme l'indique la photo ci-contre prise en février 2012.





Carte ZAP

Une carte pour les jeunes !

Véritable outil en faveur de l'autonomie des jeunes, la carte ZAP+88 facilite l'accès des 10 / 25 ans à la culture, aux sports et aux loisirs, ainsi qu'à la mobilité et à la formation. Une initiative du Conseil général. Alors, à votre tour, souscrivez à la carte ZAP !

Comme vous avez pu le lire dans le magazine départemental "Vivre les Vosges Ensemble" de janvier 2013, l'évolution technologique du dispositif carte ZAP est en marche.

Dans le courant du 1er trimestre 2013, les jeunes pourront, en effet, commander leur carte ZAP sur le site web vosges.fr et la régler par Carte Bancaire.

Conseil Général des Vosges Mission Jeunes

8, rue de la Préfecture
88088 Epinal cedex 09
03 29 29 89 59

mission.jeunes@cg88.fr

ENQUÊTE SUR LE CADRE DE VIE ET LA SÉCURITÉ

L'Institut national de la Statistique et des Études économiques (Insee) réalise du 2 avril au 29 juin une enquête sur les thèmes du cadre de vie et de la sécurité.

La première partie de cette enquête porte sur la qualité de l'environnement de l'habitat ; la seconde aborde les problèmes d'insécurité auxquels les personnes ont pu être confrontées

Au cours des deux dernières années : cambriolage, vandalisme, vol, agression, etc.

Dans votre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Tour du lac de Bouzey avec les donateurs de sang

Vendredi 14 juin à partir de 18h, venez rejoindre les Donneurs de Sang Bénévoles des Vosges à la digue de l'étang de Bouzey pour participer à une marche de 8 km sur le site. Vous pourrez également participer à un barbecue pour la somme de 9 €. Inscription avant le 31 mai auprès de Monique Didier, 15 rue du Haut-du-Rhône 88240 GRANDRUPT-DE-BAINS.

SOUVENIR DE GUERRE AU TCHAD

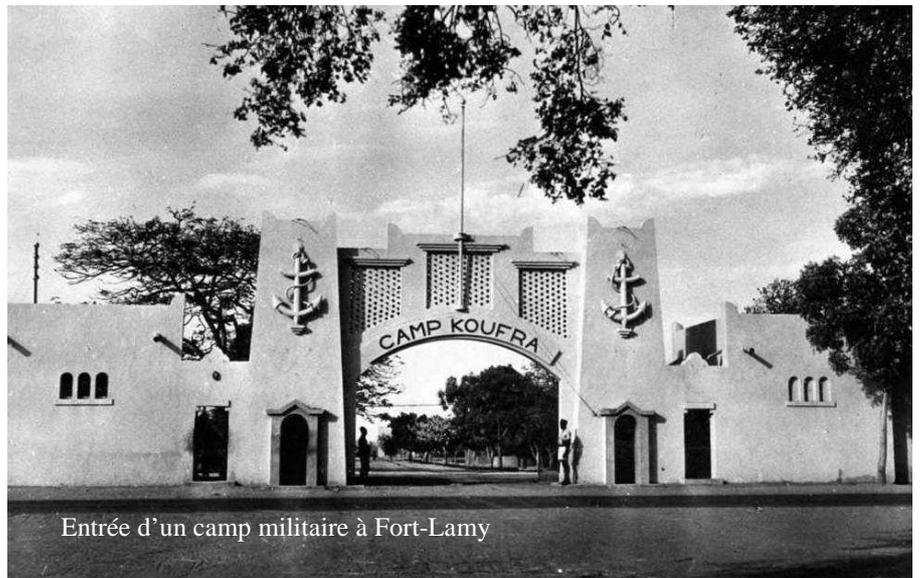
Jacques Parisot, ancien Faysien raconte

De 1968 à 1970, la France est intervenue militairement au Tchad pour soutenir le pays en proie à une violente guerre civile. L'implication des troupes françaises est très forte. Extraits d'un récit de guerre d'un ancien Faysien publié dans le numéro 6 de novembre-décembre de *La Charte*, organe de la Fédération nationale André Maginot.

Alors que nous circulations dans un étroit goulet, nous sommes pris en embuscade par des rebelles tchadiens. Les balles claquent sur le camion et l'air se remplit de détonations. Je bondis hors du camion. Un rebelle se dresse de son poste camouflé, le fusil braqué sur nous, cinq mètres nous séparent. Nos regards se croisent, chacun attend que l'autre tire. Instant bref et puissant où dans cet échange de regards, un pacte

Je suis l'objet d'un feu nourri de la part du premier tireur ; un choc terrible à la jambe droite, une belle m'a fracassé le tibia, le pied gauche est aussi touché. La douleur est immense, je remonte le treillis pour découvrir un horrible trou rouge à la place du mollet. L'autre tireur prend le relais et me touche au flanc gauche. Je hurle comme un damné puis me laisse tomber, muet, pour simuler ma mort. Les tirs cessent. Je pense à ma famille. Non je ne veux pas crever ! Soudain des sifflements, bientôt suivis d'explosions parviennent de l'arrière. Ce sont des grenades et obus de mortier tirés de l'arrière par une colonne de secours. Les nôtres sont là et je respire enfin. Un médecin capitaine avec son équipe me prend en charge...

Je suis embarqué en hélicoptère. Direc-



Entrée d'un camp militaire à Fort-Lamy

s'est conclu...

Ceux d'en face m'ont repéré et je deviens la cible de deux tireurs. Le plus proche est près du camion, l'autre en face, à 100 mètres peut-être sur ma gauche. Des balles s'écrasent autour de moi. Je sursaute à chaque coup, reçois des éclats dans le dos, le flanc gauche et le bras droit. J'ai l'impression que ma silhouette est dessinée dans les rochers.

Au vu de la situation et de l'intensité du feu, je comprends que je n'ai aucune chance de m'en sortir. Une dernière volonté : vendre ma peau au prix le plus fort...

tion Faya-Largeau. Un nouveau combat m'attend, celui de lutter pour la vie. Après les premiers soins, je suis transporté à l'hôpital de Fort-Lamy pour être opéré d'urgence d'une rate éclatée avec hémorragie interne. On ne donnait pas cher de ma peau mais ma volonté de vivre a été la plus forte. Avec tout le soutien de la grande famille des militaires et après 15 jours d'hôpital j'ai été rapatrié en France avec d'autres blessés.

(1) Faya-Largeau ou Faya est la 28e ville du Tchad par le nombre d'habitants.

(2) Ancien nom de N'Djaména avant 1973, capitale du Tchad.

Jeunes Prêts À Bosser

Le coup de pouce pour trouver un emploi

Tu as entre 17 et 25 ans
Tu habites dans les Vosges
Avec ou sans diplôme
Tu as envie d'indépendance et d'autonomie...
...mais tu galères pour trouver un emploi...



Alors rejoins nous aux Jeunes Prêts à Bosser

TON SUIVI PERSONNALISÉ

...

Avant l'entreprise...

Que tu cherches un emploi, une formation ou de l'alternance, un accompagnateur de formation t'accueille, t'écoute et t'aide à construire ton avenir professionnel.

Après avoir ciblé avec toi tes objectifs et tes projets, il te propose des ateliers adaptés pour rendre plus efficace ta recherche d'emploi.

Pas ou peu mobile ?
Ton accompagnateur se déplace près de chez toi !

...VERS TON 1^{er} EMPLOI

En entreprise...

Ensuite, à toi de faire tes preuves en entreprise !

Un ou des stages accompagnés et rémunérés pour bénéficier d'une expérience professionnelle vraiment valorisante !

POUR EN SAVOIR PLUS

- **Sur rendez-vous**
1 rue Gilbert 88000 Epinal
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h
- Ou par téléphone
03 29 29 89 65
- Ou par courriel
Opération.jpab@cg88.fr
- Ou en ligne
sur le site www.vosges.fr/jpab
sur la page facebook « JPAB Jeunes »

Le SICOVAD vous informe

Indésirables dans les collectes de verre

Le verre est recyclable à 100 % et à l'infini !

Aujourd'hui, 7 bouteilles sur 10 sont recyclées.

Afin d'en permettre le recyclage, les collectes de verre ménager ne doivent comprendre que des bouteilles, pots, bocaux et flacons. Or, les verriers constatent une augmentation de la présence d'éléments perturbateurs constitués d'objets fabriqués en verre spéciaux : vaisselle et plats allant au four, cendriers, vitres d'inserts de cheminée, miroirs, par exemple. Lors de la fusion du verre, ces matériaux restent sous forme de particules non fondues, perturbant ainsi la production et fragilisant les bouteilles produites.

Il est donc important de renforcer la communication auprès des habitants à ce sujet.

Autopsie de nos poubelles (infos du SMD)

Contenu moyen par habitant et par an

Des efforts restent à faire pour mieux valoriser nos déchets en les triant vers les collectes sélectives. Sacs jaunes et container à verre sont à votre disposition.

Poids total 266 kg

Les Recyclables
Papiers, bouteilles et flacons plastique, verre, boîtes de conserve.
72 kg -27 % du poids total

Les Organiques
Déchets alimentaires, déchets de jardin, autres fermentescibles
80 kg -30 % du poids total

Les Autres matières valorisables
11 kg -4 % du poids total

Les Ultimes
Tout ce qui ne peut être valorisé aujourd'hui
103 kg -39 % du poids total

61 % pourraient être valorisés



LE MARTELAGE D'UNE COUPE EN FORÊT COMMUNALE DE FAYS

Jeudi 10 janvier 2013, Yves Bastien et Jean-Paul Regourdal accompagnaient l'équipe de l'Unité territoriale de l'ONF de Bruyères qui avait programmé une journée de martelage en forêt communale de Fays. Récit de cette riche journée.

Tout d'abord les néophytes peuvent se poser la question de ce qu'est un martelage. Il s'agit d'une opération sylvicole qui consiste, dans une parcelle donnée, à désigner les arbres qui seront vendus et exploités. Cette opération vise d'abord à sélectionner des arbres à favoriser sur des critères de qualité, vigueur et d'essence, et à enlever les sujets gênants, porteurs de défauts ou en mauvaise santé. Le marquage de chaque arbre s'effectue généralement avec un marteau forestier (voir photo) au pied d'abord, sur les contreforts racinaires, puis au corps, à hauteur de poitrine. Le bois est mis préalablement à nu par un flachis effectué avec le fer du marteau, la marque AF de la tête du marteau est ensuite apposée sur le bois. L'arbre est ensuite mesuré à hauteur d'homme à l'aide d'un compas forestier, appelé aussi bastringue. Parfois le marquage des petits bois se fait avec une bombe de peinture pour faciliter l'opération. Chaque arbre marqué est appelé à voix haute et claire pour que le pointeur, qui répète chaque appel pour éviter les erreurs de pointage, puisse consigner l'appel en distinguant l'essence et le diamètre sur une fiche de martelage.

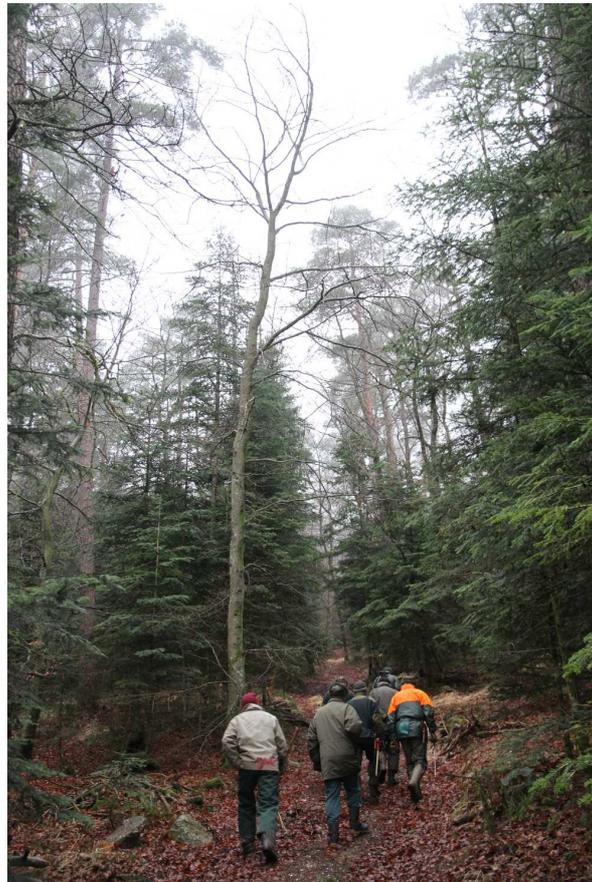


Le pointeur est attentif aux appels de l'équipe et n'hésite pas à faire répéter aux marteleurs un appel incompris. A la suite du martelage, le nombre d'arbres marqués et le volume correspondant sont calculés afin de rapprocher ces données de l'objectif préalablement fixé.

L'opération de martelage se fait en équipe constituée de 4 à 6 agents ONF. La parcelle à marteler est parcourue par l'équipe qui opère en virées successives en commençant par le haut de la parcelle et en progressant sur les courbes de niveau. L'agent, guide de la virée, part le



L'équipe de martelage au pied de la parcelle 12 reçoit les consignes données par le chef de l'Unité territoriale de l'ONF Dominique Lallemand



L'équipe, après les consignes, s'ébranle en empruntant une piste forestière pour gagner le haut de la parcelle 12. La parcelle porte des peuplements forestiers mélangés constitués de pin sylvestre, sapin, chêne et hêtre d'âges divers.

Deux lots seront ainsi constitués. Un lot de résineux- pin sylvestre et sapin- à vendre sur pied, un lot de feuillus -chêne et hêtre- destiné à être délivré aux affouagistes. En général la coupe affouagère est réalisée lorsque la coupe de résineux est terminée pour éviter tout problème d'exploitation avec l'acheteur de la coupe résineuse.



Martelage d'un chêne.

L'agent forestier vient d'effectuer un flachis consistant à enlever un morceau d'écorce avec le fer du marteau. Il s'apprête à déposer sur le bois mis à nu la marque AF (Administration forestière). Les arbres de plus de 25 cm de diamètre sont marqués au pied pour faciliter le contrôle de la coupe après son exploitation.

premier et chacun des autres marteleurs suit avec un décalage afin de voir le travail effectué par son prédécesseur et puisse faire des choix en concertation avec les membres de l'équipe qui l'entourent. En cours d'opération, à la fin d'une virée, l'équipe fait le point du martelage pour s'assurer que l'opération est conforme aux objectifs préalablement fixés. Dans certains cas des réajustements sont nécessaires au niveau du martelage.



Marteau forestier

a : hachette dont le fer est utilisé pour effectuer le blanchis.

b : tête du marteau portant en lettres gothiques la marque AF destinée à être apposée sur les arbres à marteler

Au cours de cette journée, quatre parcelles ont été martelées. Tout d'abord les parcelles 10 et 12, proches l'une de l'autre. Les résineux de ces deux parcelles, constitués de pin sylvestre et sapin seront vendus sur pied ce printemps. Les feuillus, à base de chêne et hêtre seront exploités en coupe affouagère en 2015 et 2016, s'agissant d'un volume important qu'il convient d'étaler sur plusieurs années. L'objectif étant de satisfaire les besoins tout en veillant à assurer la pérennité de la ressource pour les besoins des générations futures. Quant à la parcelle 26, la coupe d'épicéa qui y a été marquée sera vendue également ce printemps. Cette coupe permettra de mettre en valeur les plantations de douglas et de mélèze qui ont été réalisées après la tem-



Après marquage au marteau forestier, le diamètre de l'arbre est mesuré à l'aide d'un compas forestier, sorte de pied à coulisse, appelé aussi bastringue. La mesure du diamètre s'effectue à la hauteur conventionnelle d'un mètre trente. Les arbres sont mesurés de 5 en 5 cm. Les bandes noires et blanches qui se distinguent sur le bras du compas délimitent les espaces gradués correspondants. Seuls, les bois abattus sont mesurés au centimètre près.



Marque du marteau forestier sur le flanc d'un arbre.

Le blanchis; appelé aussi flachis met à nu le bois pour permettre le dépôt de l'empreinte AF qui doit rester bien visible plusieurs années. La marque au pied ne s'effectue que sur les arbres de diamètre supérieur à 25 centimètres.

pête de 1999 qui avait ouvert de larges trouées dans la parcelle. La quatrième parcelle, celle qui borde le périmètre de protection immédiate des sources du Cul d'Onstot, a été parcourue par une coupe de petits bois résineux dont le faible volume martelé sera commercialisé en cession amiable.

L'opération de martelage concourt à plusieurs objectifs concomitants. Réaliser tout d'abord un objectif économique par la vente de la coupe martelée. A Fays, les coupes résineuses se sont vendues en moyenne entre 40 et 60 euros du mètre-cube pour assurer un revenu moyen annuel de l'ordre de 25 000 euros pour la commune. Les deux autres objectifs participent à des fonctions de la forêt non rémunératrices pour le propriétaire ; il s'agit de l'accueil du public et de la protection de l'environnement (biodiversité, ressource en eau...). A ce titre quelques hêtres ont été marqués dans la parcelle 7 pour élargir le point de vue offert par les roches du sommet de la butte, là où passe le sentier du Patrimoine. Enfin au plan de la biodiversité, quatre arbres, dont un avec des cavités pour les oiseaux cavernicoles, ont été recensés.

Pour conclure, une journée riche d'enseignements pour mieux connaître la forêt,



Ce chêne, portant un broussin⁽¹⁾ à 4 mètres de hauteur, est à conserver précieusement pour participer à la biodiversité. Il sera repéré par une plaquette plastifiée de couleur verte et inscrit à l'inventaire des arbres à intérêt biologique.

⁽¹⁾ Excroissance ligneuse.

son fonctionnement et sa mise en valeur qui passe par la nécessité de mieux satisfaire les besoins actuels de la société tout en préservant ceux des générations futures. Un fameux défi à relever !

Y.B.

Tour d'Europe à vélo avec Marion Alauzy et son ami Clément

(suite du récit de voyage paru dans le n° 24)

De Nadlak à Vladimirescu. Dimanche 14 Octobre : 77 km

Notre journée a démarré sous la pluie, nous entendions quelques gouttes tomber sur la toile de tente mais ça n'avait rien d'une grosse averse. La tente est quand même humide, nous replions nos affaires sans trop tarder et partons à la découverte des routes roumaines !

De Vladimirescu à Valea Mare. Lundi 15 octobre 2012 : 58 km en vélo, 25km en voiture

Une fois à Lipova, nous allons au marché. C'est lundi alors il est plutôt vide (c'est un jour de congé comme le dimanche en Roumanie). Nous achetons du fromage frais à 1€/kg et un gros pain à 30 centimes d'euros. Aurélia insiste pour que nous achetions plus à manger, on prend alors des poivrons. On en choisit deux beaux, lorsqu'on donne un billet pour payer, la vendeuse nous explique que deux poivrons, ce n'est pas assez pour la plus petite pièce roumaine.

De Vladimirescu à Valea Mare. lundi 15 octobre 2012 : 58 km en vélo, 25km en voiture

Nous nous apprêtons à partir lorsqu'une voisine apporte des beignets de courgette. On prend le temps d'en faire des sandwiches avec du pain, des tomates et un peu de fromage. C'est délicieux !

De Valea Mare à Chimindia. 16 octobre 2012 : 78km

Nous entamons la journée avec un ciel assez clair et une route très tranquille, les routes blanches sur la carte ne sont décidément pas goudronnées mais pour des vélos ça convient parfaitement, il faut juste savoir slalomer entre les creux et le tour est joué.

De Chimindia à Amnas. Mercredi 17 octobre 2012 : 98 km

C'est devant le regard surpris d'un berger d'une dizaine d'années que nous revenons du chemin pris pour aller bivouaquer à la route. Nous nous arrêtons au premier village pour faire le plein d'eau.

De Amnas à Cornatel. Jeudi 18 octobre 2012 : 57 km

Enfin au début tout va bien, la route jusqu'à Amnas n'est certes pas bitumée mais le sable est tassé. Il n'y a aucune trace d'asphalte dans ce village. Comme toujours les gens se montrent chaleureux et nous saluent tous d'un signe de la main ou nous encouragent d'un « Drum bun ! »

De Cornatel à Cobor. Vendredi 19 octobre 2012 : 80km

Nous nous levons le matin dans une brume épaisse, le ciel était si clair cette nuit et là nous ne voyons même pas à 100 mètres. Nous rangeons la tente tranquillement, nous sommes heureux d'être au début de la journée qui nous mène à la ferme de Cobor.

Séjour à Cobor.

Que font donc deux cyclistes une fois amarrés à une ferme à Cobor ? Et bien figurez-vous qu'il y a plein de choses à faire. La maison de nos hôtes regorge de projets et d'idées

De Cobor à Brasov. Lundi 19 novembre 2012: 30 km en vélo, 65 en train

Le jour du départ a sonné. Nous sommes à la fois très contents de retrouver l'itinérance et tout de même tristes de partir. Nous avons le cafard en écrivant un petit mot sur le livre d'or de la ferme. Mais Paul, du haut de ses deux ans et demi, a bien l'air de comprendre que nous partons et du coup il nous tient compagnie toute la matinée.

Une fois à Lipova, nous allons au marché qui nous semble plutôt

Mercredi 17 octobre



Vendredi 19 octobre. Sur la route de Cobor



La ferme de Cobor



vide pour un jour de congé.

De Brasov à Braïla. Jeudi 22 novembre

A la gare de Brasov, nous avons dû nous adresser à plusieurs guichets pour obtenir un billet vélo pour Braïla. Au premier, il n'y avait tout simplement pas moyen de quitter la ville en train avec des vélos. Au second, nous nous sommes adressés en roumain, et après quelques hésitations, la guichetière nous a finalement donné des billets vélo pour un trajet qui n'est pas noté comme acceptant les vélos sur le site de la CFR

De Braïla à Tichilesti. Vendredi 23 novembre : 54 km.

Départ de Braïla sans se presser le matin, nous devons nous arrêter dans une épicerie pour faire des courses. Le commerçant se met à me poser quelques questions en roumain, il comprend que je suis française et a même l'air de savoir où se trouve Strasbourg

De Tichilesti à Tulcea. Samedi 24 Novembre : 45km

La soirée passée sous tente à Tichilesti s'est avérée bien fraîche, nous avons dormi avec beaucoup d'épaisseurs. Mais au réveil les températures nous semblaient plus douces. La faible lumière du jour nous tire du sommeil ainsi que les bruits des voitures du personnel qui doit se rendre à l'hôpital du monastère d'à côté.

De Tulcea à Jurilovca. Dimanche 25 Novembre : 59 km

Aujourd'hui est censé être une courte étape, nous partons donc vers 10h de l'hôtel. Le ciel est toujours d'un gris épais, triste. Quitter Tulcea est facile, les directions sont bien indiquées. Il y a encore du relief jusqu' Agighiol, à une quinzaine de kilomètres.

De Jurilovca à Constanta. Lundi 26 novembre : 95 km

Départ de Jurilovca sans trop traîner car nous savons que nous avons une grosse journée de route jusqu'à Constanta. Le temps est comme les autres jours, gris.



Lundi 26 novembre
Une raffinerie de pétrole

De Constanta à Krapets. Mardi 27 Novembre : 93 km

Nous prenons la direction du Sud une fois de plus, ça change de l'est. On a plus souvent le soleil de face. Et quel plaisir lorsque celui-ci n'est pas caché derrière ces épais nuages. Eh oui, comme la météo nous l'avait prédit, le soleil brille pour notre dernier jour en Roumanie.

De Krapets à Varna. Mercredi 28 novembre : 93km

Départ de Krapets assez tôt ce matin, le vent lui n'est pas encore levé donc nous roulons rapidement. Nous avons repris la route principale, elle s'avère peu fréquentée, tant mieux pour nous, ça n'a rien à voir avec les axes frontaliers que nous avons pris jusqu'à maintenant.

Journée à Varna. Jeudi 29 novembre 2012

Nous partons à la découverte de la ville, devant notre « hôtel » se trouve un petit marché de fruits et légumes aux prix dérisoires, un petit vieux est venu avec sa charrette alors que nous sommes en plein centre-ville.

De Varna à Obzor. Vendredi 30 novembre 2012

Il a plu durant la nuit et pourtant il fait déjà chaud ce matin. Nous redescendons les vélos du 4° étage puis les sacoches et c'est parti. Nous restons sur la route nationale pour quitter Varna, nous n'avons guère le choix, un bras de mer s'enfonçe pro-



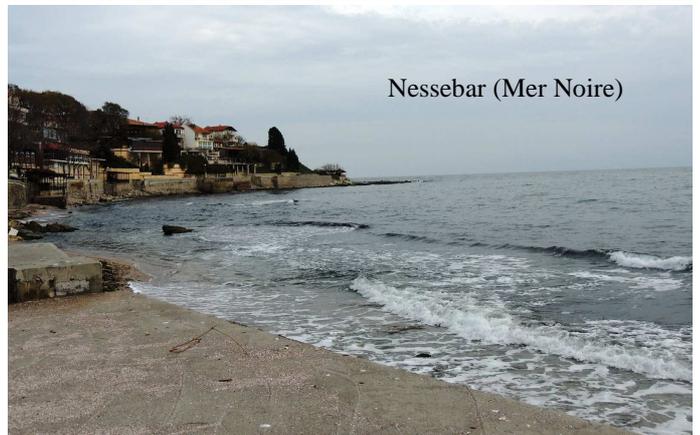
Vendredi 23 novembre



Varna, marché de fruits et légumes



Paysage forestier de Bulgarie



Nessebar (Mer Noire)

fondément vers la terre, nos choix sont les suivants : prendre le pont très fréquenté ou faire un détour de plus de 60 km pour contourner ce bras de mer. Ce sera le pont. Un routard nous salue en anglais, il semble bien chargé avec son sac dans le dos.

(A suivre)

LA VOIE VERTE DE LA VALLÉE DE LA VOLOGNE, UTOPIE OU RÉALITÉ ?

Depuis l'abandon de la voie ferrée Laveline-Gérardmer, il y a maintenant plus de vingt ans, la nature a repris ses droits en colonisant toute son emprise d'herbes sauvages et de végétation ligneuse. A terme cet espace ouvert va se retrouver quasiment fermé, à l'image de la sombre forêt qui l'entoure.

Faute de réouvrir cette voie ferrée abandonnée, une alternative intéressante se présente avec un projet de création de voie verte sur son emprise.

Qu'est-ce qu'une voie verte ?

Une voie verte est une voie de communication autonome réservée aux déplacements non motorisés, développée dans un souci d'aménagement intégré valorisant l'environnement, le patrimoine économique et industriel, et la qualité de vie, et réunissant des conditions suffisantes de largeur, de déclivité et de revêtement pour garantir une utilisation conviviale et sécurisée à tous les usagers de toute capacité. À cet égard, l'utilisation des chemins de halage, anciens chemins ruraux, voies ferrées désaffectées sont des supports privilégiés de développement des voies vertes. Les voies vertes sont un des éléments des politiques de développement durable des territoires concernés.



Signalétique française pour les voies vertes

Des bons exemples dans les Vosges

Il existe près de 7 000 km de voies vertes en France et leur réseau s'étend rapidement. Dans les Vosges plusieurs voies vertes ont été aménagées au cours des dernières années, notamment celles de la Haute-Moselle, entre Remiremont et Bussang, de la Moselotte, entre Remiremont et Cornimont, de la Haute-Meurthe, entre Anould et Fraize.

Pourquoi une voie verte sur l'ancienne ligne Laveline-Gérardmer ?



La Vologne, une perle de rivière qui coule à proximité de l'ancienne voie ferrée à Granges-sur-Vologne

Les nombreuses réalisations de voies vertes tant en France qu'à l'Étranger montrent que celles-ci renforcent l'attractivité touristique des communes traversées et qu'elles favorisent le développement d'un tourisme vert respectueux de l'environnement. Elles génèrent des retombées pour l'économie locale : commerce, restauration, accueil et contribuent au maintien et à la création d'emplois dans le domaine des services, des loisirs et de l'aménagement.

Ce constat très positif est porteur d'espoir pour la vallée de la Vologne qui offre un écrin de verdure incomparable pour accueillir une voie verte. Les piétons et les cyclistes, en danger lorsqu'ils circulent sur le CD 423, les adeptes du roller et, en hiver, les



Projet de la voie verte de la Vallée de la Vologne sur le tracé de l'ancienne voie ferrée Laveline-Gérardmer sur une longueur de 18 km.

skieurs de fond, pourraient s'y déplacer en toute sécurité.

Une association pour porter le projet

L'association « POUR LA VOIE VERTE DE LA VALLEE DE LA VOLOGNE » vient d'être créée en réponse aux sollicitations de nombreuses personnes qui croient au projet.

Cette association a pour objectif immédiat de mener une action de sensibilisation auprès du grand public et des acteurs locaux et régionaux du monde politique et socio-économique. La mobilisation de toutes les énergies est nécessaire pour que ce projet fédérateur se concrétise.

La cotisation annuelle se monte à 3 €. Adresse de l'association : 22 rue du Pré Genêt . 88600 Granges-sur-Vologne



Voie verte de la Moselotte

Ouverte à tous et en accès libre, cette voie, longue de 54 km, permet en toute sécurité et dans d'excellentes conditions pratiques, la cohabitation de la marche (promenade, randonnée, jogging, etc.), du cyclisme (vélo, VTT, VTC, etc.), de la glisse (rollers, planche et skis à roulettes, trottinette, etc.)



Voie verte de la Haute-Meurthe

Cette voie verte, longue de 4 km, a été réalisée sur une ancienne voie ferrée, continuité de la ligne actuelle qui s'interrompt à hauteur de Saint Léonard.

La voie verte démarre à Anould, à 100 m du rond-point de la N 415, en prenant la D 8 en direction de Gérardmer. Elle se termine à Fraize au niveau de la zone artisanale de l'ancienne gare.

AMICALE INTERCOMMUNALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE DE LAVAL-SUR-VOLOGNE ET FAYS

N.D.L.R. Faute de place le communiqué de l'Amicale intercommunale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de Laval-sur-Vologne et Fays n'a pas pu être inséré dans notre précédent numéro. Nous prions cette association de bien vouloir nous en excuser.

L'année 2012 a été pour l'Amicale une année difficile, trois de nos adhérents nous ont quittés :

Le 09 février, décès de Madame Marcel Chapuis de Bruyères, veuve d'un ACPG

Le 04 mars décès de Madame Paulette FETET de FAYS, veuve d'un ACPG

Le 19 juin décès de Joël ROSSELLI, le secrétaire de l'Amicale, récemment élu le 11 mai 2012 en remplacement de Paul PARISOT, démissionnaire pour raisons de santé. Paul PARISOT, assurait depuis de nombreuses années, au cours des manifestations au monument aux Morts, les fonctions de Maître de Cérémonies.

Merci pour tout ce qu'il a apporté à l'Amicale, méticuleux dans le travail de secrétariat, faisant l'admiration des invités dans son compte-rendu au cours de l'Assemblée Générale annuelle, simplicité, gentillesse, dévouement, générosité et surtout mémoire vivante.

Nos porte-drapeaux, Bernard PAU-CHARD et Christian GEORGEL remplaçant, se sont déplacés 7 fois en extérieur pour représenter notre Amicale aux manifestations patriotiques et assister aux obsèques de nos camarades Anciens combattants de DEYCIMONT et BRUYERES.

Après les démissions de Jacques PARISOT, pour raisons de santé et monsieur Nicolas SANDER, pour raisons professionnelles, notre Amicale se trouvait dans l'obligation de recruter un nouveau porte-drapeau, la veille du 11 novembre, au cours de la préparation de la salle communale pour le repas, un volontaire s'est présenté pour cette fonction en la personne de René DEMANGE de LAVAL-sur-VOLOGNE. Tout de suite engagé, il a pris ses fonctions le jour du 11 novembre, à la cérémonie au Monument aux Morts, qu'il soit remercié de son dévouement et nous lui souhaitons la bienvenue au sein de notre association.

Nos activités

- Officielles

08 mai et 11 novembre à LAVAL sur VOLOGNE.

La samedi 29 Septembre 2012, en présence des drapeaux des AC et ACPG de LAVAL-sur-VOLOGNE et FAYS,

Monsieur le Maire de LAVAL accompagné des autorités civiles et religieuses, des descendants de la famille MATHIEU et de la population particulièrement nombreuse, a dévoilé la plaque sur la façade de l'ancienne maison MATHIEU et retraçant les événements tragiques de la journée du 11 octobre 1870. Après la cérémonie, un vin d'honneur a été servi à la salle communale où était exposée une très belle exposition de photos anciennes retraçant, la vie artisanale et industrielle, dans notre village du siècle dernier.

- Loisirs

Le vendredi 23 septembre à 14h00 à la salle de l'ancienne école de FAYS, reprise des activités cartes pour la saison 2012 /2013.

Rappel des dates : 23 novembre et 14 décembre 2012 : 18 janvier, 15 février et 15 mars 2013.

En raison de l'âge avancé des membres du comité, nous sommes dans l'impossibilité d'organiser le repas choucroute de printemps, travail de préparation, service en cuisine et en salle.

Merci à la municipalité de FAYS, à tous les volontaires, aux membres du comité et particulièrement aux épouses toujours mises à contribution, mais dans la joie et la bonne humeur.

Le repas habituel du 11 novembre verra sa formule habituelle changée, le traiteur cessant ses activités fin 2012, des difficultés dû à l'âge pour la mise en place et le nettoyage de la salle, le comité, s'il est d'accord, réfléchira pour un repas au restaurant, comme cela se passait il y a quelques années.

La prochaine Assemblée Générale, aura lieu à FAYS, fin Avril 2013. Elle sera l'occasion de se rencontrer entre camarades de l'amicale, de suivre ce qui s'est passé durant l'année écoulée, de retenir ce qui se passera dans la nouvelle, de participer aux décisions à prendre, de rencontrer les élus qui nous font l'amabilité de répondre à notre invitation et de participer au pot de l'amitié, en toute convivialité.

Bonne santé à tous

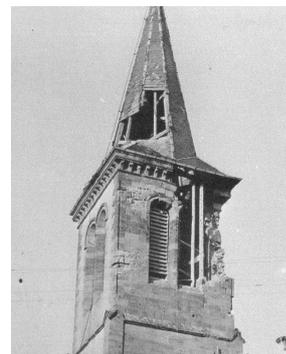
Le président : Michel POIROT



Cérémonie du 11 novembre 2012

Quelques photos souvenirs aimablement communiqués par l'Association.

L'église indivise de Laval, dont la construction date de 1875, a subi des dommages importants lors des bombardements de 1944.



Eglise en cours de réfection après la guerre



Messe d'inauguration après la réfection.



Le rendez-vous des associations

Nouvelles de l'Amicale de Fays

L'amicale de Fays compte à ce jour 108 adhérents dont 13 familles.

Repas de la Saint-Sylvestre ambiance toujours aussi conviviale animée par notre sympathique D.J. Kevin.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 12 janvier 2013 à l'ancienne salle de classe. Nous avons établi notre calendrier 2013 (repas, sorties, marches etc.)

CARNAVAL DES ENFANTS qui a eu lieu le mercredi 6 mars (environ une trentaine d'enfants) avec défilé dans les rues du village. Merci à toutes les personnes qui ont si gentiment ouvert leur porte à nos petits bambins. Des succulents beignets confectionnés par les mamans et mamies ont ravi tout ce petit monde. Une séance de dessins animés est venue clôturer cette belle journée carnavalesque.

SOIRÉE DANSANTE organisée la samedi 9 mars par les dames de la gym. Elle a eu un grand succès. Repas délicieux concocté par Gérard patron de l'Auberge DE FAITE suivi d'une chorégraphie unique en son genre dans une gaieté générale. Notre DJ Kevin a assuré cette soirée inoubliable.

PREMIÈRE SORTIE BUS le dimanche 17 mars, direction STRASBOURG pour le carnaval du monde. Malgré la pluie qui n'a cessé de tomber. 51 personnes ont passé une agréable journée dans la bonne humeur.

Voici nos activités pour le prochain tri-

mestre : chasse aux œufs le 1er avril - vide grenier et marché aux fleurs le 9 mai barbecue annuel le 9 juillet - D'autres projets sont prévus, nous vous en informerons à temps voulu.

Notre dernière séance CINÉMA le vendredi 5 avril à 20h30 (film LA MÔME biographie d'Édith PIAF) sorti en 2007. Reprise des séances le vendredi 8 novembre pour l'hiver 2013/14.

Nous rappelons que l'activité Patchwork animée par Marie-José BASTIEN se déroule un lundi sur deux dans l'ancienne salle de classe.

Nos dernières lignes sont pour notre regretté Gilles qui nous a quittés brutalement « *Gilles que tu étais beau dans ce sublime habit de St Nicolas. notre char fut ton idée et quelle bonne idée, les enfants n'avaient d'yeux que pour toi. Tu étais toujours là pour rendre service à l'Amicale avec ton matériel et des compétences. Nos balades le mercredi en forêt tu connaissais tous les chemins de traverses incroyables. Ta disparition rapide nous laisse dans la tristesse. Nos pensées vont vers Noëlle à qui nous renouvelons nos condoléances et nos sentiments de sympathie.* »

Le Bureau de l'Amicale de Fays

Photos

- 1 Carnaval
- 1 Atelier patchwork
- 3 Séance de gymnastique



On roule avec l'ACHV

Après un long hiver où la neige et le froid n'ont pas favorisé la pratique du VTT, toutes les activités traditionnelles du Club ACHV sont désormais possibles.

Calendrier printanier

- Les sorties groupées VTT jeunes et adultes ont lieu tous les samedis à 14h. Le lieu de départ est variable, il est possible pour les non licenciés de se joindre au groupe pour prendre contact ou faire un essai.
- La finale départementale du critérium jeune VTT se déroulera le samedi 6 avril de 13H30 à 17H30 à Les Poulières pour les jeunes filles et garçons nés avant 2004.
- La 21^{ème} Randonnée VTT des Htes Vosges aura lieu le dimanche 14 avril à

partir de 8H au départ de la maison pour tous de Fays – 3 nouveaux circuits VTT de 15km, 25km ou 40km + randonnée pédestre d'environ 9km sur les sentiers balisés de la Forfeleuse et du Patrimoine (sans la boucle des sources captées)

La 21^{ème} Randonnée cyclotouriste des Htes Vosges aura lieu le dimanche 5 mai à partir de 7H au départ de la salle polyvalente de Bruyères – 3 nouveaux circuits sur routes d'environ 60km, 90km ou 115km.

Contacts :

Le Président : Gildas BANNEROT à Xamontarupt – tél. 0329332852
 Le Secrétaire : Marcel DURAND à Fays – tél. 0329368225 ou 0615710963
 Le Trésorier : Denis CUNIN à Les Poulières – Tél. 0329585300



Malgré la neige, les jeunes de l'école cyclo ne sont pas restés inactifs. On les voit ici en plein exercice d'orientation à l'aide d'une carte. De quoi ne pas perdre le nord, ni les pédales quand ils vont randonner en forêt.